

**Session annuelle du  
Conseil d'administration**

**Rome, 27 - 30 mai 1996**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Point 10 de l'ordre  
du jour

**RENFORCEMENT DES MECANISMES DE  
CONTROLE INTERNE DANS LES FONDS ET  
PROGRAMMES OPERATIONNELS**

**Projet de rapport du Secrétaire général**

**F**

**Distribution: GENERALE**

**WFP/EB.A/96/10  
ORIGINAL: ANGLAIS**

**Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.**

## NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:

Directeur OEDI:	A. Mornement	tél.: 5228-2060
Directeur OEDA:	J. Mabutas	tél.: 5228-2469
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

---

Le Directeur exécutif transmet au Conseil pour information et observations le projet de rapport du Secrétaire général sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels.

## MEMORANDUM

Traduction

A: Mme Catherine Bertini  
Directeur exécutif du PAM

Date: 18 janvier 1996

De: Le Secrétaire général  
(signé)

Objet: Renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels

1. Je suis d'avis qu'une fonction de contrôle interne forte et efficace constitue, outre l'un des éléments-clés d'une gestion efficace, un apport important et fondé à la culture d'une administration et à un bon environnement de travail.
2. Au paragraphe 11 de sa résolution 48/218B, l'Assemblée générale me prie de lui soumettre "à l'issue de consultations avec les conseils d'administration des fonds et programmes opérationnels des Nations Unies" un rapport détaillé contenant des recommandations relatives à l'application de la présente résolution "dans la mesure où elle concerne les fonctions de contrôle interne de ces fonds et programmes, notamment les méthodes permettant au Bureau [des services de contrôle interne] d'aider ces fonds et programmes à renforcer leurs mécanismes de contrôle interne".
3. Vous trouverez ci-joint un projet de rapport qui m'a été adressé par le Bureau des services de contrôle interne. Il a été élaboré à partir des réponses fournies au questionnaire que ce Bureau vous a fait parvenir en 1995.
4. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir consulter, de la manière qu'il convient, l'organe directeur de votre organisation, comme le prévoit la résolution, et de me faire connaître leurs observations au plus tôt, afin que je puisse en tenir compte lors de la rédaction finale du rapport que je dois présenter à l'Assemblée générale.

cc: M. K. Th. Paschke



PROJET DE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE RENFORCEMENT  
DES MÉCANISMES DE CONTRÔLE INTERNE DANS LES FONDS  
ET PROGRAMMES OPÉRATIONNELS